



# La Petite Liassoise

**Bulletin municipal n° 18**

Juin 2024



Comité de rédaction : Mairie de Lias d'Armagnac

Commission de communication : Stéphane De Castro, Kathy Duprat, Christian Marrast, Bernard Pandelé, Jacques Van Waes et les aimables participations de Karine André et Corinne Morange

## Le mot du Maire



Liassoises, Liassois,

C'est le moment de venir vers vous pour retracer l'activité de notre village tout en restant modeste. Vous trouverez dans cette Petite Liassoise le parcours des diverses associations. Chaque responsable cherche le meilleur pour la joie des grands et des petits, à dire de toutes les générations.

Quelques exemples :

- le 11 novembre, la Poule au pot,
- le marché de Noël pour mettre un terme à l'année 2023,
- sur l'ouverture 2024, les vœux,
- en février, le banquet des anciens d'Algérie,
- le 26 mars, le cinquantenaire de la création de la SARL Dalies qui nous a rappelé de grands souvenirs.
- le 8 mai, une tradition qui rassemble la population autour d'un buffet
- le 25 mai, dans le cadre de la solidarité, le sanglier à la broche, un moment fort au soutien des chasseurs
- le 2 juin le Comité des fêtes a conduit les bénévoles à Carchet City pour un moment de convivialité
- le 15 juin Lias en Liesse nous propose la soirée Scène ouverte
- l'Édition des fêtes 2024 sera d'un programme des plus festifs possibles. Je laisse le soin au Comité des Fêtes de nous en faire le détail.
- le 12 juillet sera le passage du Tour de France sur l'étape Agen-Pau

Le conseil municipal se penche également sur de nouveaux projets : l'enfouissement des lignes dans le village, la rénovation de l'éclairage public (passage au LED), l'aménagement du hangar (installation d'un container), la finition des travaux de l'église. Je profite de cet édito pour remercier la quinzaine de bénévoles qui a participé à la manœuvre du 1<sup>er</sup> juin pour étaler du gravier supplémentaire dans les allées secondaires du cimetière.

Mais ce n'est pas tout, d'ici 2025, la Fibre sera installée.

Par ailleurs, une réflexion est engagée pour mettre en place un centre de collecte de venaison qui sera installé sur la commune d'Estang pour les chasseurs des 7 communes environnantes.

Après ces quelques lignes je reviendrai vers vous pour faire le point sur notre avenir, soyez attentifs à tous les détails sur ce numéro de la Petite Liassoise qui retrace toutes les activités et notre engagement à votre service.

Clin d'œil du Conseil municipal qui se joint à moi pour souhaiter un prompt rétablissement à Jacques, concitoyen et conseiller municipal.

Votre Maire, Bernard Pandelé

# Les délibérations

## Principales délibérations du Conseil municipal

### **SUBVENTION CLASSE DE NEIGE**

Le collège de Cazaubon organise un séjour à la montagne pour les élèves de cinquième en mars 2024. Coût 270 € pour la semaine. Les familles sollicitent donc une participation de la commune à hauteur de 70 € par élève pour aider à financer le séjour des 3 enfants de Lias d'Armagnac concernés. Le versement sera fait par virement, directement aux familles concernées.

### **PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS**

Jusqu'alors, la commune payait les frais occasionnés par la destruction de nids de frelons asiatiques, y compris chez les particuliers.

Monsieur le Maire propose de restreindre la prise en charge par la commune aux nids de frelons asiatiques qui présentent un danger direct pour les habitants, situés dans un périmètre de 50 mètres de la maison.

### **ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZA ENR)**

Monsieur le Maire rapporte la présentation faite par la DDT du Gers

#### **Le contexte général :**

Dans un contexte d'urgence climatique, énergétique et géopolitique, l'État a entrepris des actions de transition énergétique avec un triple objectif :

- préserver le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité des entreprises,
- défendre l'indépendance industrielle, énergétique et politique de la France,
- lutter contre le dérèglement climatique.

Les Zones d'accélération de production des énergies renouvelables (ZA EnR) sont un dispositif qui remet les élus et leurs territoires au centre du jeu. Ils doivent être des partenaires de la transition énergétique en définissant eux-mêmes des zones dédiées à l'accélération des énergies renouvelables.

Promulguée en mars 2023, la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable (dite APER) fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité.

#### **Les principes des ZA EnR**

Ces zones d'accélération doivent témoigner d'une volonté politique communale d'implanter des énergies renouvelables sur une partie de son territoire.

Elles peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, le bois énergie, etc. Toutes les communes peuvent ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Les zones désignées ne préjugent en rien de la réalisation du projet.

Les zones d'accélération concernent l'ensemble des installations terrestres de production d'énergies renouvelables. Sont donc concernés : l'éolien terrestre, le photovoltaïque (au sol, sur bâtiment...), l'hydraulique, la géothermie (géothermie profonde et micro géothermie de surface), les installations de chaleur et de froid, les biogaz et la biomasse.

contribuer à l'atteinte des objectifs issus de la programmation pluriannuelle de l'énergie,  
maîtriser ce développement, dans le respect des usages préexistants sur le territoire,  
porter conjointement devant les différents acteurs concernés un langage commun,  
donner aux porteurs de projet un cadre dans lequel ils pourront développer sereinement leurs opérations.

Cette ambition est incarnée par la « Charte pour le développement des énergies renouvelables dans le département du Gers » et ses principes conducteurs de développement à respecter et ses fiches de préconisations à suivre.

Conformément à la loi APER, la charte priorise la mobilisation des terrains déjà artificialisés ou sans enjeux environnementaux majeurs pour déployer les énergies renouvelables et ainsi préserver les terrains non artificialisés.

### **L'identification des ZA EnR par la commune**

Les questions du photovoltaïsme au sol sur terres agricoles et de l'agrivoltaïsme doivent faire l'objet de précisions dans des décrets qui devraient être publiés d'ici la fin de l'année.

De ce fait, dans un premier temps et sans tenir compte de la faisabilité technico-économique et la faisabilité réglementaire la commune devrait travailler sur :

- le photovoltaïque en toitures,
- le photovoltaïque au sol uniquement sur terrain dégradé (ancienne décharge, délaissé routier, plans d'eau... même si la question de consommation de l'espace se pose et la réponse est en attente de décret),
- le photovoltaïque en ombrière sur les parkings, terrains sportifs, etc.,
- les autres énergies car la commune a la volonté de soutenir ou de porter des projets localement : méthanisation, la chaleur renouvelable (réseaux de chaleur, dispositifs utilisant du bois énergie, géothermie), l'hydroélectricité, l'éolien.

Le foncier privé, comme le foncier public est concerné par la définition des ZA EnR.

### **LOGEMENT DE L'ÉCOLE**

Le logement communal au 3 bis rue de l'ancienne école est vacant depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Un nouveau candidat a déposé un dossier, il souhaiterait entrer dans le logement au plus vite.

Monsieur le Maire doit le rencontrer jeudi 21 décembre, il invite l'Assemblée à se prononcer sur le dossier du candidat et sur une éventuelle révision du loyer. Pour mémoire, le loyer actuel est de 314.55 € (logement + annexes)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le loyer du logement communal situé au 3 bis rue de l'ancienne école à 330 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 (= BILAN FINANCIER)**

#### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement (déficit) :	- 59 923.98
Fonctionnement (excédent) :	471 976.23
Résultat global :	412 052.25

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

<b>Article 65748</b>	<b>4 440 €</b>
Subvention : Comité des fêtes	1000 €
Subvention : Compagnie des sapeurs-pompiers	400 €
Subvention : Club des aînés ruraux	(100 €)
Subvention : FNACA	50 €
Subvention : Lias en liesse	1000 €
Subvention : Parents d'élèves de Panjas	150 €
Subvention : AS les Mousquetaires (lycée de Nogaro)	40 €
Subvention : Croix-Rouge française	100 €
Subvention : RBAFC	100 €
Subvention : PAC Rugby	100 €
Subvention : Société de chasse Lias d'Armagnac	1000 €
Subvention : Société de pêche	50 €
Subvention : Tennis club d'Estang	150 €
Subvention : Tadam	(100 €)
Subvention : Première notes - école de musique d'Estang	100 €
<b>Article 657362</b>	<b>1 000 €</b>
CCAS Lias d'Armagnac	1 000 €
<b>Article 65738</b>	<b>360 €</b>
Subvention : OCCE Estang (coopérative scolaire)	150 €
Subvention : OCCE Panjas (coopérative scolaire)	150 €
Subvention : Collège Jean Rostand	60 €
<b>Article 65568</b>	<b>9 030 €</b>
Contribution : SIVU Ayzieu Lias Panjas	4 500 € sur avis somme à payer
Contribution : Syndicat SDE Auch	30 € sur avis somme à payer
Participation commune d'Estang (école)	4 500 € sur avis somme à payer

## VOTE DU TAUX DES TAXES

Conformément à l'article 1639 A du Code Général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux d'impositions directes perçues à leur profit.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2024.

Le Conseil Municipal, décide de maintenir les taux inchangés pour 2024, soit :

Taxe sur le foncier bâti	47.49 %
Taxe sur le foncier non bâti	44.25 %
Taxe d'habitation	17.92 % (ne concerne que les résidences secondaires)
CFE (cotisation foncière des entreprises)	26.55 %

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 (=PRÉVISIONS)

Concernant le **fonctionnement**, le budget primitif est élaboré en suivant les principes définis par la commission des finances qui s'est réunie le 22 février 2024, à savoir que les enveloppes de dépenses prévues au budget 2023 sont reportées, en prenant en compte l'inflation, l'augmentation du point d'indice (salaires et indemnités des élus) et des charges patronales.

Concernant l'**investissement**,

Les projets ont été prévus au budget, les enveloppes initialement inscrites ont été révisées à la hausse compte-tenu de la hausse de tous les tarifs :

2131 Bâtiments publics : 44 000 € (hors restes à réaliser) pour

la fin des travaux de l'église : peintures intérieures (3 250 €), faux plafonds sacristie (1 300 €), traitement boiseries du porche (2 520 €),

sol du hangar : 31 700 € (estimation haute)

la réhabilitation des WC publics aux normes PMR : 4 545 € (solde)

une enveloppe de 30 000 € est inscrite au budget pour l'agrandissement du local (regroupant un espace rangement et des WC) – si cette option est retenue, elle remplacera l'achat du container.

2135 achat d'un container pour le rangement des tables, chaises et tonneaux (4 000 €), fresque 6 500 € (estimation haute)

2188 Investissement dans des décorations de Noël : 1 000 €

Monsieur le Maire soumet ensuite le budget primitif au Conseil.

Fonctionnement :	Recettes	581 092.69 € (dont 417 824.09 € d'excédent reporté)
	Dépenses	581 092.69 € (dont virement à la section investissement 76 945.93 €)
Investissement :	Recettes	159 429.54 € (dont 7 378.00 € de restes à réaliser)
	Dépenses	159 429.54 € (dont 1 605.56 € de restes à réaliser)
<b>Total :</b>	<b>Recettes</b>	<b>710 522.23 €</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>710 522.23 €</b>

# Les associations

## Lias en Liesse

C'est avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés pour notre traditionnel Marché de Noël le 10 décembre.

Nous avons gardé notre concours de gâteaux de Noël, qui fut encore une fois présidé par notre cher maire, Bernard Pandelé. Nous avons également proposé des ateliers pour les enfants l'après-midi : décoration de gâteaux de Noël et de suspensions pour les sapins.



Cette année, beaucoup de choses se profilent, dont :

- La Scène ouverte le 15 juin
- Une séance de cinéma en plein air le 30 août
- Halloween le 31 octobre
- Le Marché de Noël le 1<sup>er</sup> décembre

Si vous êtes plein d'énergie et souhaitez vous joindre à nous pour nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter pour venir rejoindre notre équipe de bénévoles.

Karine André

# Les associations

## Comité des fêtes

Tout d'abord, je remercie le bureau et l'ensemble des bénévoles du village et d'ailleurs pour leur aide, ainsi que pour les idées d'animations qu'ils nous proposent pour rendre nos fêtes toujours plus attractives pour les petits et les grands .....

Coté programme pour le moment nous restons sur la même ligne : concours de belote le vendredi soir, avec une bonne participation, puis le samedi, on retrouvera pour la 2<sup>ème</sup> année la Ganadéria Dussau, quadria Christophe Dussau pour la course landaise. Enfin, pour clôturer cette belle journée, le grand repas du samedi soir animé par sa chanteuse et suivi de son bal disco... Le dimanche matin, chacun pourra finir sa nuit tranquille au bord de l'eau à titiller le gardon avant de se restaurer de nouveau à midi avec un repas plus local. L'après-midi, digestion avec des animations en cours d'organisation et, pour finir les fêtes, les traditionnels vide buvette et food-truck ....

**LIAS D'ARMAGNAC en fête 2024**

**VENDREDI 5 JUILLET**

21 h : Concours de belote en 4 parties  
Sous **LE HANGAR** 7 € par personne  
Boissons/pâtisseries 1 lot pour chaque participant

**SAMEDI 6 JUILLET**

9 h : Randonnée pédestre  
Départ/retour au village. Collation au retour

17h30 : Course landaise  
Avec la quadria Christophe Dussau  
8 fois champion de France  
Entrée 12 € - AUC 5 €  
Gratuit pour les moins de 16 ans

A partir de 20h30 **REPAS**  
Sous **LE HANGAR**  
Animé par Morgane, jeune talent de Radio d'Artagnan

**MELON/JAMBON**  
**POULET GRILLÉ - FRITES**  
**SALADE, FROMAGE**  
**TARTE AUX POMMES**  
**VIN, CAFÉ, ARMAGNAC**

10 € pour les enfants de moins de 12 ans  
Sur réservation (places limitées)  
Stéphane 06 75 01 35 43 ou Vanessa 06 34 60 34 70

22h : Bal disco avec **RADIO d'artagnan**

**DIMANCHE 7 JUILLET**

7h : Concours de pêche  
sur le lac derrière le château de Lias d'Armagnac  
14 ans : 5 € / adulte : 10 €

11h : Messe  
Vin d'honneur offert par la Municipalité

12 h : Ouverture de la buvette

13h : **REPAS**  
Sous **LE HANGAR**  
**ASSIETTE FRAÎCHEUR**  
**GRILLADES- FRITES**  
**GLACE**  
**VIN, CAFÉ**

Menu enfant (plat/dessert) 6 € pour les moins de 12 ans  
Sur réservation (places limitées)  
Stéphane 06 75 01 35 43 ou Vanessa 06 34 60 34 70

16h : Jeux d'arène pour les enfants

17h30 : Jeux en famille

Et tout au long du week-end, tentez de remporter le jambon en estimant son poids

**A bisto de nat...**

19 h : Vide-buvette et Food-Truck

Le Comité des fêtes ne répond ni des vols, ni des accidents  
Vu, le Maire, Bernard Pandalé Vu, le Président, Stéphanie De Castro

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Nous réfléchissons également à organiser un repas sur la fin de l'été pour le 31 août. Nous avons une idée mais je ne peux pas encore m'avancer sur le menu.

**Nous vous attendons nombreux au cours de toutes ces manifestations !**



# Les associations



Depuis un moment déjà, je souhaitais organiser un événement dédié à nos chers bénévoles et ce fut dimanche 2 juin.

Nous nous sommes retrouvés à Carchet City sur la commune de Aignan. Là, au bout d'un chemin au milieu des arbres, se trouve un village typique du far-west de l'époque. Entièrement construit par des passionnés, bénévoles également ....



Nous avons eu le plaisir d'y croiser Lucky Luke, l'homme qui tire plus vite que son ombre et qui court encore et toujours derrière les Dalton, son amie Calamity ainsi que le juge Roy Bean, sans oublier le campement des indiens à l'écart de celui des visages pâles...



Je pense que les bénévoles présents ont apprécié cette journée de convivialité, qui a permis de se retrouver et de resserrer les rangs avant les fêtes !!!

J' ai une pensée également pour ceux qui n 'ont pas pu être présents, et tout particulièrement pour notre trésorier et ami Jacques, absent pour des raisons de santé... Nous lui souhaitons un prompt rétablissement, et lui transmettons tout notre soutien.



Stéphane De Castro



## La Société de chasse

La saison de chasse touche à sa fin.

Tout au long de cette saison 2023/2024, plusieurs chasses aux chevreuils, sangliers et renards ont été effectuées et, dans l'ensemble, tout s'est bien passé.

Nous avons essayé de communiquer au mieux avec vous pour vous prévenir de notre venue et cela continuera bien-sûr dans cet état d'esprit.

La société de chasse organise un repas sanglier à la broche sous le hangar communal le samedi 5 octobre. Nous espérons vous compter parmi nous pour partager un moment de convivialité.

Dernièrement, a eu lieu à Lias un repas sanglier à la broche organisé par le canton de Cazaubon, qui avait pour but de récolter des fonds pour les frais vétérinaires pour les responsables de meutes de chiens chassant aux sangliers. Ce repas a rencontré un franc succès, merci à vous.



**Adishatz et rendez-vous le 5 octobre !**

Jérémy d'Andréa

# Vie locale

Cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre



À cette occasion, le conseil municipal a décidé de renouveler le traditionnel banquet du 11 novembre en proposant un repas poule au pot réalisé par Franck Bessagnet.



## Vie locale



Le soleil était au rendez-vous cette année pour la cérémonie de commémoration du 8 mai.

La jeune génération était présente pour rendre hommage aux soldats tombés pour la France en déposant quelques fleurs au pieds du monument. Merci à Charline qui a lu le discours.

Une fois encore, notre député David Taupiac nous a fait l'honneur de sa présence.

Les festivités se sont poursuivies autour du buffet offert aux villageois, une belle occasion de se retrouver tous ensemble et partager un bon moment avec le retour des beaux jours.



# La SARL Dalies a fêté ses 50 ans

Encore une très belle fête organisée ce 26 avril par Gilles Dalies qui fêtait les 50 ans de l'entreprise Dalies SARL.

Pour l'histoire, l'entreprise familiale a été créée en 1960 par ses grands-parents, Jeanette et Raymond. On y fabriquait à l'époque des couvre-joints en pin. En 1974, année de départ qui nous intéresse, Jacquy et Pierrette ont fondé la SARL. Ils augmentent la production de moulures en modernisant régulièrement les machines pour se trouver dans les années 80 avec 17 salariés (tout de même) sur le site de Lias et, ICI sous le hangar, se trouvait le lieu de stockage du précieux bois. Plus tard, en 1983, Jacquy décide d'acheter le 1<sup>er</sup> dépôt de



matériaux que nous fréquentons tous à Estang, puis très vite, en 1992, le 2<sup>ème</sup> dépôt à Cazaubon, à l'emplacement de l'ancien Score (pour ceux qui s'en souviennent). Il restera aux commandes jusqu'en 1998, date où la SARL sera transmise. En 2021, Florian rejoint les rangs avec la ferme intention de continuer l'aventure. Et nous voici arrivés en 2024... 50 ans se sont écoulés, l'avenir se profile pour cette entreprise familiale avec la 4<sup>ème</sup> génération.

Pour la soirée, se sont succédés au micro notre Conseiller départemental Vincent Gouanelle et Monsieur le Maire, qui ayant bien connu toute la famille n'a pas manqué de raconter quelques anecdotes. Tous les employés étaient présents, ainsi que pas moins de 140 invités, clients et amis. Ce fut un très bon moment de convivialité.

Nous souhaitons une bonne continuation à Florian !



# Services de proximité



**BUS DENTAIRE GERSOIS**

Le Bus Dentaire Gersois est équipé d'un fauteuil dentaire, d'un système de radiologie, qui se déplace dans votre village. Une équipe médicale réalisera les premiers soins dont vous aurez besoin.

**DES SOINS PRES DE CHEZ VOUS SUR RENDEZ-VOUS**

**RETROUVEZ LES PERMANENCES DU BUS DENTAIRE GERSOIS DANS VOTRE MAIRIE.**

**05 62 63 57 90**

Suivez-nous sur facebook  
CroixRougeFrancaiseGers

Nos partenaires:




**Croix-Rouge Mobilités**  
Véhicules partagés créateurs de liens

**L'UNITÉ LOCALE DE CAZAUBON VOUS PROPOSE LE TRANSPORT SOLIDAIRE**

VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR UN RDV : MÉDICAL, ADMINISTRATIF OU AUTRES ON PEUT VOUS Y CONDUIRE.

**CONTACTEZ-NOUS AU : 06 32 28 45 93**

Croix Rouge Française du Gers, Unité locale de Cazaubon  
Rue de La Brèche 32150 CAZAUBON



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette 
- Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, à votre téléphone vous devez en acheter une carte pour accéder aux services cette année.

## Vie pratique



### Comprendre certaines expressions belges qui étonnent les français

**Non, peut-être**, expression bruxelloise pour dire « oui, bien sûr » !

**Hein ?** Désolé, je crois n'avoir complètement saisi ce que vous venez d'exprimer

**Je ne sais pas** (vous répondre, vous aider, venir, etc.), comprenez « je ne peux pas ». Votre interlocuteur sait certainement le faire, mais ne peut pas à ce moment précis !

**Je te rappelle et je te dis quoi**, expression que l'on retrouve aussi dans le nord de la France. On s'y habitue tellement vite qu'on se surprend à l'utiliser naturellement !

**Il va dracher aujourd'hui** : il va pleuvoir (et cela arrive de temps en temps...)

**On se voit pour dîner demain ?** N'arrivez pas à 20h, vous risquez d'être en retard. En Belgique on dîne à midi et on soupe le soir !

**Je travaille dans l'Horeca**. Non, ce n'est pas le nom d'une entreprise belge, mais le secteur de la restauration. C'est l'acronyme d'Hô(tellerie), Re(stauration) et Ca(fés), tout simplement

**Ça goûte...** : « Ça a le goût de... » et **Ça te goûte ?** pour « Ça te plaît ? »

**C'est fort bon, fort salé** : fort devant un adjectif, c'est comme notre « très », et d'ailleurs cette expression existe aussi en France, mais elle n'est presque plus utilisée.

**A tantôt** : contrairement à la même expression du nord-ouest de la France, tantôt n'est pas obligatoirement l'après-midi mais tout simplement plus tard.

**Tu me donnes ton GSM ?** Ton 06 quoi, pour que **je te sonne**, que je t'appelle

**J'ai un kot** : un petit appartement, en général pour les étudiants



# La recette



## Croustade

### Ingrédients

500 g farine  
1 œuf  
20 cl d'eau  
1 cuil. à soupe huile tournesol +15 cl  
3 pommes Golden  
120 g sucre  
7 cl d'Armagnac  
100 g beurre

### La veille, préparer la pâte

Dans un saladier casser l'œuf, ajouter l'eau, une bonne pincée de sel, une cuillère à soupe d'huile puis intégrer la farine poignée après poignée en remuant à la cuillère puis à la main au fur et à mesure que la pâte épaissit.

Terminer en la pétrissant à la main, puis en la repliant et en la battant au rouleau à pâtisserie.

Placer la pâte dans un sac congélation ou plastique alimentaire, ajouter 15 cl d'huile, replier le sac et poser dans une assiette.

### La veille, préparer les pommes

Couper les pommes en lamelles assez fines et les arroser d'Armagnac.

Ajouter un sachet de sucre vanillé

Remuer et laisser macérer une nuit

*La  
gourmandise  
est l'art d'utiliser  
la nourriture pour créer du  
bonheur.*

**Le jour J,** couvrir une table (ronde de préférence) d'une nappe, la fariner et placer la pâte au centre.

Étirer la pâte avec les doigts pour qu'elle recouvre toute la table. Couper tous les bourrelets qui entourent cette pâte étirée.

La pâte doit être fine comme du papier à cigarette.

Laisser sécher 1h et plus jusqu'à ce que la pâte devienne craquante.

Au besoin, la sécher avec un sèche-cheveux en la soulevant.

Beurrer un moule à tarte et arroser la pâte de gouttes de beurre fondu de toutes parts.

Sucrer à la main.



L'astuce de Kathy : ajouter de la fleur d'oranger de la même façon que le beurre

Tracer des cercles plus grands que la taille du moule et disposer 7 à 8 cercles dans le moule

Répartir les pommes puis couvrir des cercles restants puis froisser 4 ou 5 feuilles sur le dessus pour donner du volume et du croustillant.

Enfourner à 200° pendant 25 à 30 mn.

Je vous conseille de placer le moule en bas du four ou de mettre votre four sur position sole uniquement les 20 dernières minutes de cuisson pour que le dessous soit bien croustillant.

**Tuto sur Facebook : [cestmeilleurquandcestbon/videos/337330635630499](https://www.facebook.com/cestmeilleurquandcestbon/videos/337330635630499)**



# Le coin du Geek

## La fibre arrive « bientôt » à Lias d'Armagnac



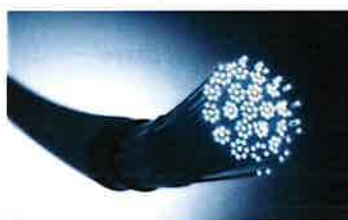
Modem



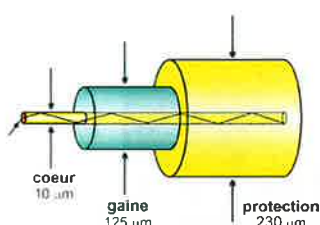
Minitel



Box



Botte de fibre



Une fibre et ses protections



Très rare : fresque représentant un installateur de fibre optique en Egypte ancienne.

Un des secteurs qui ont connu les plus grands bouleversements est certainement celui des télécommunications. Au début des années 1980, nous ne connaissions que le téléphone de France Telecom et sa ligne de cuivre. Le fax permettait déjà d'envoyer des documents. Puis les **modems** (modulateur/démodulateur) permirent de communiquer avec des ordinateurs (applications bancaires) et ouvrirent la porte au fameux **Minitel**. Tous cela sur la même ligne mais avec une seule utilisation à la fois (soit téléphone, soit communication). L'ADSL permettant de coder plusieurs informations en même temps sur la même ligne et à une vitesse plus importante s'est imposée en parallèle avec le développement d'internet. Une seule ligne permettait désormais la téléphonie et les communications (internet) en même temps grâce à la « **BOX** ». Ce fut aussi l'apparition de la concurrence et des opérateurs alternatifs qui, louant les lignes de France Telecom/Orange, proposaient des offres toujours plus alléchantes. Jusque là, tout se passait toujours sur le fil de cuivre. Si la propagation de l'électricité sur le fil de cuivre se fait à 70 % de la vitesse de la lumière, elle se dégrade en fonction de la longueur du fil en raison de sa résistance au passage du courant. De plus, chaque raccordement est sensible à la corrosion. C'est la raison pour laquelle ceux qui sont en bout de ligne sont pénalisés avec un débit réduit.

Une autre technologie basée sur la propagation de la lumière emprisonnée dans un fil de verre ou plastique permet d'éviter les pertes : c'est la **fibre**. Les débits offerts sont sans commune mesure avec les propositions précédentes et permettent à notre monde hyperconnecté de s'ouvrir à toutes les sollicitations modernes (internet, téléchargement, streaming, médecine, ...).

### Implications de la disparition du cuivre :

Dès la fin de 2025, Orange commencera à supprimer ses câbles en cuivre dès la généralisation de la fibre. Cela signifie qu'aucun raccordement de téléphone classique n'existera plus et que les abonnés seront forcés de passer à la fibre avec un abonnement complet internet/téléphone ou limité au téléphone mais toujours avec une « **BOX** ». Comme cette box est alimentée par le courant, en cas de panne d'électricité, plus de téléphone, ce qui demandera d'adapter les systèmes de surveillance (alarmes, « présence verte ») à l'aide de connexions mobiles (4G)

## Nouveaux aménagements à Liàs

Il fait parfois soleil et, lorsque c'est le cas, on peut admirer le travail de nos jardiniers qui embellissent notre village. Ici l'olivier planté il y a déjà un moment mais l'empierrement récent lui donne fier allure !



Certains en ont subi le désagrément cet hiver, lorsque le 23 octobre ont débuté les travaux de construction d'un nouveau pont, route de Campagnese. L'intervention commandée la CCGA a été réalisée par l'entreprise Gauthier, nécessitant la fermeture de la route jusqu' au 13 novembre.

Au vu du résultat de l'ouvrage, cela valait bien quelques jours de déviation !

Samedi 1<sup>er</sup> juin, la quasi-totalité du Conseil municipal et quelques villageois courageux se sont retrouvés, pelles et brouettes en mains, pour ajouter des cailloux dans les allées secondaires du cimetière. Les travaux ont été interrompus, faute de matière première... Une autre manœuvre devra être programmée.



## Les nouveaux arrivants



**Mme Godfroy Marie-Annick,**

originnaire des Ardennes habite 1 rue du verger. Gasconne depuis plus de 20 ans, retraitée du secteur médical, elle a toujours donné de son temps dans le milieu associatif et a choisi notre village pour son calme et sa douceur de vivre.

**Mr Mme Rimbault,**

originaires de Sète et retraités. Ils sont tombés sous le charme d'une petite maison à Cousteau



**Gaëlle, Clément et Nélia Gourdet,**

ont rejoint le lieu-dit Jouin

**Ken Lubat**

a aménagé dans le logement de l'ancien école au début de l'année.



**La famille Duprat-Queimada** est fière d'avoir rejoint le village en octobre 2023. Sandra est originnaire de Fréjus, la petite Amalia est née à Toulouse et Johnny est de retour dans son village.

# Les nouveaux professionnels

**Adrien Darzac**

Au village à Lias d'armagnac



**Vanessa Vougo**

route de Nogaro

Si vous avez des projets immobiliers ou besoin d'estimation, n'hésitez pas à l'appeler



**Vanessa VOUGO**

Conseillère indépendante en immobilier

**06 34 60 34 70**

vanessa.vougo@safiti.fr

[www.safiti.fr](http://www.safiti.fr)

**Ken LUBAT**

Logement de l'école du village



# Les professionnels Liassois

## L'annuaire

BAUDINO Patrick	Enduits façades Cabane dans les arbres  Lac de truite	07.78.43.97 06.60.85.55.51 AIRBNB « Retour aux sources » Www.retourauxdeuxsources.fr
BENTEJAC Marlène	Architecte	06.88.21.09.62
BIBE Colette	Vente d'Armagnac	05.62.09.64.04
CAILLAVA Maïté	Croustade	05.62.09.64.05
CUYVERS Dominique	Psychothérapeute	05.62.08.72.28
DARZAC Adrien	Entretien espaces verts	06.47.00.18.48
DE CASTRO Sabine	La Tour de Pizz	06.69.56.03.68 Facebook : la tour de pizz
DEGANS Laura	Assistante maternelle	07.68.08.62.00 Facebook : Laura Pineaud
DESTRUHAUT Christophe	Destruction de frelons Entretien parcs et jardins	06.38.70.94.79
DESANGLES Clément	Peintre en bâtiment	06.17.72.09.35
JOUANDET Loïc	Plombier	06.75.45.36.07
JODIN Ghislaine et Jean-Louis	Gîte Table et chambre d'hôtes	07.60.07.67.65 Facebook : aujourdindepages
LABORDE Patrick	Plombier	06.08.49.55.68
LAFFARGUE Chantal	Condiments, épices, fruits secs	06.24.96.72.72
LEWER Simon	Récupération de matériaux	05.62.09.98.38
LUBAT Ken	Peintre en bâtiment	07.89.26.29.57 kl.peinture32@gmail.com
PINANA PENA Emilie	Création bijoux, tableaux	06.99.08.91.06 Facebook : féérie création
SEB'AUTO	Garage auto	06.42.56.99.00
SYNNAEVE Martine	Pension canine	06.16.62.66.98
VOUGO Vanessa	Aide à domicile Agent immobilier	06.34.60.34.70
Producteurs de vin	Domaine de Joÿ Domaine de Tariquet Les Gascons dans le pré	05.62.09.03.20 05.62.09.87.82 05.62.09.50.23